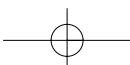


Références 2006 la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

dans le monde

Avec la mondialisation des échanges économiques et culturels et le développement des nouvelles technologies de communication, la politique de promotion de la langue française a dû évoluer puisque le statut international du français lui-même a changé. Le français se trouve aujourd'hui à la fois confronté à une langue de communication dominante et engagé dans un dialogue permanent avec l'ensemble des langues du monde. Face à cette réalité, les autorités françaises mènent une politique résolue pour que le français reste une langue de communication mondiale dans le



À travers le monde, la langue française rassemble près de 115 millions d'hommes et de femmes pour qui elle est la langue maternelle, 61 autres millions qui la maîtrisent partiellement et près de 89 millions de jeunes ou d'adultes qui ont fait le choix de l'apprendre. Ainsi, la communauté ayant le français en partage regroupe aujourd'hui sur les cinq continents près de 265 millions de personnes. Si la langue française emprunte des accents et revêt des statuts différents de Québec à Paris en passant par Tunis, Dakar, Djibouti ou Port-au-Prince, elle appartient à tous ceux qui la parlent, qu'ils l'aient reçue en héritage ou qu'ils aient choisi de l'apprendre.

Grâce notamment à l'existence d'un réseau diplomatique et culturel unique par son extension géographique, la langue française est aujourd'hui présente dans l'ensemble des régions du monde. Ce privilège, qu'elle ne partage actuellement qu'avec l'anglais, est l'héritage de l'expansion géographique que la France a connu notamment au 19^e siècle. Ainsi, malgré des reculs sensibles dans certains pays, la langue française a été étudiée en 2005, par plus de 89 millions d'élèves et d'étudiants à travers le monde.

Le rayonnement international de la langue française se mesure également aux divers statuts dont elle bénéficie dans les organisations multilatérales. Elle est langue officielle et de travail à l'ONU, dans les institutions européennes et au Comité international olympique. Le français est également langue de délibération du Tribunal pénal international, la seule langue universelle des services postaux et la langue principale de l'Union africaine.

la langue française

dans le monde

Enfin, la langue française constitue le lien fondateur des 63 pays rassemblés autour de valeurs communes et réunis au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Avec la mondialisation des échanges économiques et culturels et le développement des nouvelles technologies de communication, la politique de promotion de la langue française a dû évoluer puisque le statut international du français lui-même a changé. Le français se trouve aujourd'hui à la fois confronté à une langue de communication dominante et engagé dans un dialogue permanent avec l'ensemble des langues du monde. Face à cette réalité, les autorités françaises mènent une politique résolue pour que le français reste une langue de communication mondiale dans le concert des nations.

Au sein des institutions européennes, cette démarche s'inscrit dans la défense du pluralisme linguistique et culturel, garant des identités nationales et d'une construction européenne fondée sur le respect de la diversité. Elle passe par des actions concertées en faveur du respect du statut du français et par une politique de promotion du plurilinguisme dans les instances communautaires.

Au niveau international, elle s'accompagne d'un engagement pour la sauvegarde de toutes les langues et pour la promotion de la diversité linguistique, garante du pluralisme et du dialogue des cultures.

Pour la communauté francophone, il s'agit, aujourd'hui, à partir d'une langue partagée, de construire un espace politique de coopération et de solidarité fondé sur le respect et la valorisation de la diversité culturelle.

Les statuts officiels de la langue française à travers le monde

Le français est langue officielle ou co-officielle dans 28 États. Dans ces pays, bien qu'il ne soit pas la langue maternelle de tous les citoyens, le français, grâce à son statut officiel, y occupe des positions stratégiques privilégiées puisqu'il y est souvent la langue de l'administration, de l'enseignement, de la justice et des médias.

La langue française unique langue officielle de 12 pays (les % sont ceux des francophones réels)

Afrique	Bénin (8,8 %)
	Burkina Faso (5 %)
	Congo (30 %)
	Côte d'Ivoire (22 %)
	Gabon (80 %)
	Guinée (5,4 %)
	Mali (8,2 %)
	Niger (9 %)
	Sénégal (10 %)
	Togo (30 %)
Europe	France
	Monaco

La langue française, langue officielle dans un contexte multilingue (16 pays)

Pays	% de fr. réels	autres langues officielles (% de locuteurs)
Afrique		
Burundi	0,7 %	kirundi (100 %)
Cameroun	18 %	anglais (20 %)
Centrafrique	7,5 %	sango (92 %)
Comores	7 %	arabe comorien (96,5 %)
Rép.D. Congo	4 %	anglais (14 %)
Djibouti	7,9 %	arabe (8 %)
Guinée équat.	–	espagnol
Madagascar	5 %	malgache (98 %)
Rwanda	7 %	kinyar-rwanda (100 %) et anglais (1,5 %)
Amérique		
Canada	29,4 %	anglais (59,5 %)
Haïti	8 %	créole (86,5 %)
Europe		
Belgique	41,7 %	néerlandais (56,5 %) et allemand (0,6 %)
Luxembourg	90 %	allemand (2 %) et luxembourgeois (76 %)
Suisse	20,4 %	allemand, italien et romanche
Océanie		
Seychelles	7,6 %	créole (95 %) et anglais (2 %)
Asie		
Vanuatu	25 %	bichlamar (100 %) et anglais (66 %)

Le monde des francophones, une communauté en expansion

Le terme « francophone » recouvre des situations très diverses : à travers les cinq continents, relèvent de la francophonie tous ceux pour qui le français est langue maternelle, langue seconde ou d'apprentissage. Cette réalité socio-linguistique et la faiblesse des ressources statistiques disponibles rendent hasardeux le dénombrement des francophones dans le monde. En 2005, dans son rapport annuel, le Haut Conseil à la Francophonie recensait **115 millions** de personnes qui ont du français une maîtrise courante et en font un usage quotidien et habituel (*chiffre en augmentation de 7,7% depuis 1990*) et **61 millions** de francophones dits partiels, dont la pratique du français est limitée soit par une maîtrise rudimentaire ou spécialisée, soit par un usage partiel ou circonstanciel.

Les dix pays où l'on trouve le plus de francophones sont la France où habite près d'un francophone sur deux ayant une maîtrise courante du français, l'Algérie, le Canada, le Maroc, la Belgique, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Cameroun, la République démocratique du Congo et la Suisse.

Avant l'Europe, c'est sur le continent africain que le français est le plus parlé. **En Afrique subsaharienne**, la langue française est traditionnellement la langue de l'administration et de l'enseignement ; sa présence reste donc relativement importante. Cette région du monde connaît une augmentation du nombre de locuteurs de français grâce notamment à l'amélioration des systèmes scolaires nationaux et au développement de la télévision par satellite. Les trois pays qui regroupent le plus grand nombre de francophones sont la Côte d'Ivoire (22% de la population totale), le Cameroun (18%) et enfin la République démocratique du Congo (4%). **Au Maghreb**, c'est en Algérie (seconde communauté francophone au monde avec 16 millions de locuteurs) et au Maroc qu'on trouve le plus de francophones.

En Europe centrale et orientale, la Roumanie (8% de francophones), la Pologne et la Moldavie sont les pays où on compte le plus grand nombre de francophones.

En Amérique, la situation est contrastée au Canada avec sur les vingt dernières années une baisse du nombre de francophones sauf dans la province du Québec, où on peut constater une légère hausse du nombre de personnes ayant le français pour langue d'usage quotidien (actuellement 83% de la population totale). Aux États-Unis, 400 000 francophones vivent en Nouvelle-Angleterre et 300 000 en Louisiane. **Dans la zone Caraïbe**, le nombre de francophones est en constante diminution notamment en Haïti (8% de francophones aujourd'hui).

L'Asie est la région du monde où le nombre de locuteurs francophones est le plus faible, mais où, comme en Afrique anglophone, la demande de français s'accroît d'année en année. Enfin, **dans les pays de l'océan Indien**, si Madagascar comptabilise le plus grand nombre de francophones (845 000 personnes), c'est à l'île Maurice que la langue française reste la plus présente.

L'enseignement du et en français à l'étranger

L'enseignement du et en français à l'étranger est un élément central du rayonnement international de la France. L'action des 900 000 enseignants de français, dont plus de 400 000 sont basés en Afrique francophone, 100 000 au Maghreb et 70 000 en Amérique du Nord, est soutenue par des Alliances françaises et le réseau des services et instituts culturels français à l'étranger, qui eux-mêmes proposent de nombreux cours de français.

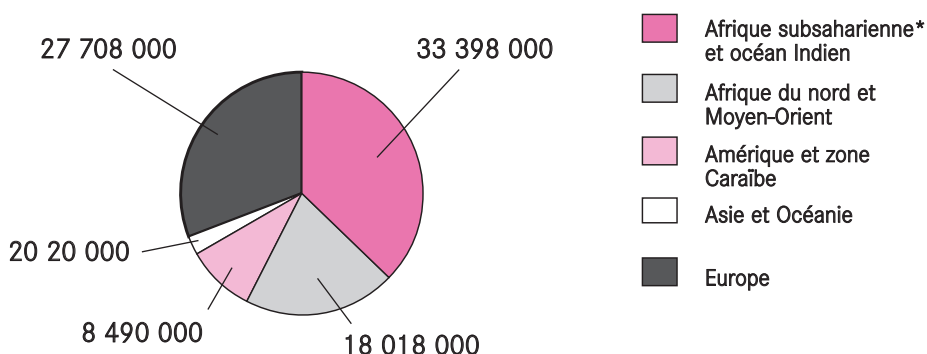
L'enseignement en français des premier et second degrés est dispensé à l'étranger dans des écoles, collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale, appelés **établissements scolaires français à l'étranger**. Au cours de l'année scolaire 2005/2006, 429 établissements répartis dans plus de 125 pays assurent la formation de 235 000 élèves, dont 80 000 Français.

L'enjeu est aussi la diffusion de la langue française auprès du public professionnel ; on parle alors de **français sur objectifs professionnels** (français juridique, scientifique, des relations internationales, de l'hôtellerie ...). Quelques chiffres pour l'année 2004 : 84 000 apprenants en Turquie, 26 409 au Brésil, 3 556 en Ukraine ... Cet enseignement spécifique est conforté par les échanges scientifiques et les projets de coopération mis en œuvre par les ambassades de France à l'étranger et par la direction générale de la coopération internationale et du développement du ministère des Affaires étrangères.

Des effectifs considérables hors de France

À l'échelle de la planète, on comptait en 2004, **89 634 000 apprenants** de et en français au niveau scolaire et universitaire contre 81 669 900 en 1998 (soit une augmentation de 9,8%). La diversité des situations d'apprentissage du français conduit à regrouper l'ensemble des apprenants inscrits dans des classes de français, de la maternelle à l'université, que la langue française soit leur langue maternelle, leur langue d'enseignement ou qu'ils l'étudient comme 2^e ou 3^e langue étrangère.

Répartition géographique du nombre d'apprenants



* dont environ 7 millions en République démocratique du Congo et 3 millions au Bénin

Les réseaux culturel et scolaire français à l'étranger

• Le réseau culturel

Les instituts et les centres culturels français, placés sous l'autorité des ambassades de France, sont répartis dans 96 pays. Ce réseau constitué de 148 centres à vocation pluridisciplinaire et de 5 centres franco-étrangers, a assuré 1 190 000 heures de cours de français en 2004.

Les Alliances françaises

diffusent la culture et la langue françaises dans le monde grâce à 1 075 centres situés dans 129 pays. 295 d'entre elles sont liées au ministère des Affaires étrangères par des conventions qui leur assurent un soutien régulier.

régions du monde	nombre d'étudiants en français	nombre d'alliances
------------------	--------------------------------	--------------------

Amérique latine	121 646	238
Antilles	15 279	27
Europe	85 480	404
Asie	73 778	71
Afrique et océan Indien	63 060	138
Amérique du Nord	31 314	148
Océanie	8 789	49

• Le réseau scolaire

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, créée en 1990, gère 251 des 429 établissements scolaires français à l'étranger. Près de 160 000 jeunes sont scolarisés dans le réseau de l'AEFE dont 70 000 français.

La Mission laïque française gère 63 établissements (dont 26 écoles d'entreprise) dans 30 pays et a scolarisé 25 000 élèves (de maternelle à la terminale) en 2004.

Les enseignants de français dans le monde

fipf.org

On dénombre plus de 900 000 enseignants de français à travers le monde. La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), fondée à Paris en 1969, compte des membres sur tous les continents. Elle a pour vocation d'être un réseau d'échanges entre les enseignants de français de cent six pays différents. Depuis 2001, la FIPF édite de la revue *Le français dans le monde*. Elle organise un congrès mondial tous les quatre ans. Les derniers se sont tenus à Tokyo en 1996, à Paris en 2000 et à Atlanta en 2004.

francparler.org
portail internet pour la communauté des professeurs de français à l'étranger

Ce site est animé depuis 2001 par le CIEP en partenariat avec la FIPF. Les objectifs sont d'informer les enseignants de français de l'actualité de leur profession, d'offrir des ressources pédagogiques et pratiques, et de favoriser les échanges entre les professeurs.

L'offre de certification en français langue étrangère

Apprendre une langue est affaire de plaisir et de soif de savoir, mais c'est aussi un effort qui doit être évalué et valorisé. Le réseau culturel français à l'étranger dispose d'une gamme variée de diplômes, qui couvrent un champ très étendu de niveaux et de connaissances en français. Les diplômes de langue française sont destinés à un public non-francophone majoritairement constitué d'étudiants et d'adultes en activité, qui voient dans l'apprentissage du français un élément de valorisation personnelle, culturelle et professionnelle. L'action des autorités françaises tend à assurer la diversité de l'offre de formation en français et à contrôler la qualité de ces certifications.

Les certifications du Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

Le **diplôme d'études en langue française (DELF)** et le **diplôme approfondi de langue française (DALF)**, diplômes de français général du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, certifient des niveaux de connaissance, de pratique et de maîtrise de la langue française alignés sur le Cadre européen commun de référence. En France, l'organisation des examens DELF et DALF relève de la compétence des recteurs d'académie. Depuis leur création en 1985, ces diplômes sont en progression régulière.

Le DELF/DALF, quelques chiffres en 2004 :

- 364 sessions réparties sur 154 pays
- 880 centres d'examens dans le monde
- 369 000 inscriptions enregistrées et 70 000 diplômes délivrés

Le **test de connaissance du français (TCF)** est un test standardisé. Il garantit des résultats fiables, qui renvoient aux six niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues. Il permet d'être positionné sur une échelle de six niveaux. Ce test reconnu par l'Éducation nationale est utilisé dans les universités françaises à l'intention des étudiants étrangers.

Les examens de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

Avec un réseau de 1000 centres agréés à travers le monde, la CCIP propose des tests et des diplômes de langue française et notamment, le **test d'évaluation de français (TEF)**, admis en équivalence par l'Éducation nationale, ainsi qu'une série de diplômes de français professionnel (certificat pratique de français commercial et économique, diplôme supérieur de français des affaires, le certificat de français du tourisme et de l'hôtellerie...).

Les diplômes des Alliances françaises

Les certifications des Alliances française sont visées par le ministère de l'Éducation nationale et jouissent de la reconnaissance européenne du groupement ALTE (Association of Language Testers in Europe). Sont proposés le **certificat élémentaire de français pratique (CEFP)**, évaluant les compétences langagières pour le niveau débutant (niveau A2 au Conseil de l'Europe) et des diplômes de français de spécialité (certificat d'études commerciales en langue française, certificat pratique de traduction...).

L'audiovisuel au service de la langue française

La diffusion et l'enseignement de la langue française à l'étranger doivent pouvoir s'appuyer sur de nouveaux outils permettant une meilleure approche didactique et mettant en valeur la modernité du français.

TV5 Monde (tv5.org)

Seul vecteur audiovisuel en langue française disponible dans la quasi totalité des pays, et troisième chaîne au palmarès des télévisions internationales, TV5 monde propose sur son site internet un ensemble de services, d'outils et de ressources pédagogiques mis à disposition gratuitement pour tous ceux qui veulent enseigner et diffuser la langue française à travers le monde. Il propose notamment des activités et des exercices pédagogiques pour les enseignants de français à partir des thèmes traités par le magazine « 7 jours sur la planète ».

Radio-France Internationale (rfi.fr)

Chargée de diffuser la culture et la langue françaises par la conception et la programmation d'émissions de radio en français et en langue étrangère, RFI compte aujourd'hui 137 relais de par le monde. Sur son site internet, RFI propose à ceux qui apprennent le français comme à ceux qui l'enseignent des exercices, des cours et des ressources sonores accompagnés d'outils pédagogiques. Chaque mois, *Langage @ctuel*, le magazine du service langue française de RFI, propose l'histoire d'un mot, des articles pour les enseignants de FLE et un dossier littéraire.

Le français dans les instances internationales

Dans les organisations internationales, s'élaborent et se prennent d'importantes décisions pour les États membres et leurs peuples. La préservation de la diversité linguistique dans ces instances de concertation est une condition nécessaire pour leur assurer un fonctionnement fondé sur le respect du pluralisme et de la démocratie.

Les règlements linguistiques de la plupart des instances multilatérales assurent à la langue française un statut de langue officielle. Le français y bénéficie, en outre, la plupart du temps, soit par les textes, soit par tradition, du rang privilégié de langue de travail, accordé à un nombre de langues plus restreint.

Cependant, dans les organisations internationales comme dans les institutions communautaires, la place du français comme le respect de la diversité linguistique sont de plus en plus remis en cause par la progression du monolinguisme. Dans ce contexte, les actions conduites pour renforcer l'usage du français et la promotion du plurilinguisme dans les organisations internationales sont un des volets essentiels de l'action de la France et de la Francophonie multilatérale en faveur de la diversité culturelle et linguistique.

Les institutions européennes

Le maintien de l'usage du français au sein des institutions européennes est un enjeu essentiel : en dépendent l'influence de notre pays et de ses partenaires francophones en Europe et dans le monde. C'est également un enjeu majeur pour la préservation d'une vision pluraliste de l'Europe.

Dès l'origine, la langue française a bénéficié d'une place singulière dans la construction européenne. Le fait que le français était alors la seule des langues officielles ayant un rayonnement international et l'implication très forte de la France comme pays fondateur ont contribué à renforcer ce statut. Le français est

Le français, langue olympique

Une démarche originale pour promouvoir le français, langue des Jeux olympiques

Article 27 (devenu aujourd'hui la règle 24) de la Charte Olympique : « *Les deux langues officielles du Comité international olympique (CIO) sont le français et l'anglais. En cas de litige, la langue française fait foi.* »

Depuis 1994, la France mène une action volontariste qui a permis d'enrayer le recul du français dans les manifestations olympiques que l'on avait pu observer jusqu'alors.

Cette action, qui s'inscrit dans un cadre interministériel, consiste à mettre en place une stratégie de coopération linguistique avec les organisateurs nationaux des manifestations olympiques.

Cette démarche a porté ses fruits dès les Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Un « Grand témoin » est désigné par l'Organisation internationale de la Francophonie afin de s'assurer que le statut du français est respecté lors des manifestations sportives et de proposer, si besoin, des mesures correctives.

Le régime juridique des langues officielles dans les instances européennes

Le principe de l'égalité des langues officielles et de travail, posé par le règlement du Conseil n° 1 du 15 avril 1958, a été constamment réaffirmé au fil des adhésions. Par ailleurs, le principe selon lequel tout citoyen de l'Union peut écrire aux institutions et organes communautaires dans l'une des vingt langues officielles et recevoir une réponse dans la même langue a été introduit dans le traité d'Amsterdam en 1997. Ce principe est rappelé dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, adoptée en décembre 2000.

Le 20 mars, la Journée internationale de la Francophonie

20mars.francophonie.org

Tous les ans depuis 1970, le 20 mars, les francophones des cinq continents célèbrent la Journée internationale de la Francophonie. La date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature à Niamey, le 20 mars 1970, du traité portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), première institution intergouvernementale de la Francophonie devenue en 1998 l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Organisée par les 63 pays membres et observateurs de la Francophonie, elle marque leur attachement à la promotion de la langue française et aux valeurs que véhicule l'Organisation internationale de la Francophonie.

La Semaine de la langue française

semainelf.culture.fr

Organisée chaque année autour du 20 mars conjointement par les ministères de la Culture et de la Communication et des Affaires étrangères, la Semaine de la langue française donne à tous les francophones du monde entier l'occasion de célébrer la langue française dans sa richesse, sa diversité et sa vitalité. Principe fédérateur de l'opération, les 10 mots parsèment les manifestations organisées dans le cadre de la Semaine de la langue : concours d'improvisation, de poésie, créations artistiques, visuelles, danses, chants, conférences... Autant de portes ouvertes vers l'imaginaire, autant de manières de re-découvrir la richesse de la langue française.

aujourd'hui, l'une des langues officielles et de travail de l'ensemble des instances communautaires. Le français constitue également l'une des langues pivots privilégiées par la Commission et le Parlement. Il est l'unique langue de délibération de la Cour de justice des communautés européennes. De plus, il est, avec l'anglais, langue d'usage du régime de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC).

Mosaïque de peuples, de cultures et de langues, l'Europe des vingt-cinq rassemble aujourd'hui 450 millions de citoyens et compte 20 langues officielles. Cette polyphonie des langues est une richesse à préserver. L'exclamation d'Alberto Moravia, « *les langues, merveille de l'Europe !* », sonne autant pour l'Europe comme un constat que comme un défi : faire de sa diversité un atout, une chance pour sa construction. La France et la Francophonie conduisent un effort sans précédent, notamment en terme de formation, pour inverser la tendance au monolinguisme favorisée par les élargissements successifs de l'Europe.

Panorama du français en Europe

- Sur le territoire de l'UE, le français est la seule langue à être officiellement parlée dans plus de deux États (comme l'allemand) et à bénéficier par ailleurs d'un rayonnement international (comme l'anglais et l'espagnol).
- Les trois capitales européennes, Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, sont implantées dans des régions entièrement ou partiellement francophones.
- 11 pays de l'UE (Autriche, Belgique, France, Grèce, Hongrie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie) sont membres ou observateurs de l'OIF.
- Aujourd'hui, au sein de l'Union européenne vivent 70 millions de francophones. Selon un classement établi en fonction du nombre de locuteurs en langue maternelle, le français arrive en seconde position, à égalité avec l'italien (16%), derrière l'allemand (23,3%) et devant l'anglais (15,9%) et l'espagnol (11%).
- On compte 12 millions d'apprenants de français dans les pays de l'UE. 45 000 élèves sont scolarisés dans les 69 écoles et lycées français.
- 89 centres culturels et instituts français en Europe offrent des cours de français à près de 70 000 apprenants.

Le système des Nations unies

L'Assemblée générale des Nations unies, lors de sa première session, le 1^{er} février 1946, adopta la résolution n°2 portant approbation du Règlement concernant les langues. Celui-ci précise, dans son article 1^{er} : « *dans tous les organismes des Nations unies autres que la Cour internationale de justice, le chinois, l'anglais, le français, le russe et l'espagnol sont les langues officielles. L'anglais et le français sont les langues de travail* ». Plus tard, on ajouta l'arabe comme langue officielle supplémentaire.

Les représentations permanentes de la France font preuve de beaucoup de vigilance en ce qui concerne le respect de ce statut. L'utilisation du français comme langue de communication écrite et orale, les exigences linguistiques liées au recrutement des fonctionnaires internationaux et la place de notre langue sur les sites internet constituent trois domaines privilégiés d'intervention de nos représentations diplomatiques.

L'Organisation internationale de la Francophonie dispose de représentations permanentes auprès de l'ONU, à New York et à Genève, ce qui lui permet de se montrer active pour défendre et promouvoir la langue française. En 1997, au Sommet de la Francophonie de Hanoï, à l'initiative de la France, a été adopté un plan de relance pour l'utilisation du français dans les organisations internationales afin d'en renforcer l'usage. Ce plan vise également à soutenir l'interprétation dans les manifestations internationales organisées hors de France. Cette stratégie a été confirmée par le Sommet de Ouagadougou en 2004.

Le français, lien fondateur de l'Organisation internationale de la Francophonie

Terme apparu en 1880 sous la plume du géographe Onésime Reclus, la francophonie est une communauté culturelle et linguistique regroupant à travers les cinq continents tous ceux pour qui le français est langue maternelle ou seconde, soit plus de 265 millions de personnes.

Instrument d'un projet politique fondé sur une langue partagée, la Francophonie institutionnelle s'est quant à elle développée dans les années 1960 sous l'impulsion en particulier de responsables de pays nouvellement indépendants : Habib Bourguiba (Tunisie), Hamani Diori (Niger), Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et puis Norodom Sihanouk (Cambodge). C'est lors de la Conférence de Niamey (Niger) en 1970 que sont nés les principes et les objectifs qui ont fondé la construction de la Francophonie multilatérale et qui guident encore aujourd'hui son action politique.

La Francophonie est une communauté qui en trente ans a vu le nombre de ses membres passer de 22 à 63. Avec 49 pays membres, 4 États associés et 10 observateurs, l'Organisation internationale de la Francophonie, espace physique influent, où toutes les grandes aires culturelles et religieuses sont représentées, regroupe aujourd'hui près du quart des États membres des Nations unies soit plus de 11% de la population mondiale (500 millions d'individus). S'il est l'héritier d'une histoire douloureuse et conflictuelle, le projet francophone entend aujourd'hui réunir autour des valeurs de fraternité, de tolérance et d'universalité des pays très divers par leur histoire, leur culture et leur niveau de développement.

Adopté à Ouagadougou en novembre 2004, lors du X^e Sommet de la Francophonie, un **cadre stratégique décennal** définit les objectifs de l'Organisation internationale de la Francophonie lui permettant d'exercer une influence dans les affaires internationales et de contribuer à relever les défis de la mondialisation. Parmi ses priorités, l'OIF a inscrit la promotion de la langue française et de la diversité linguistique. À ce titre, sous l'autorité de son Secrétaire général et avec le concours de ses opérateurs directs, l'OIF veille à garantir le statut du français comme langue de communication mondiale, à développer son usage comme langue scientifique et technique, à favoriser son apprentissage à travers le monde, à renforcer sa présence dans les technologies de l'information et de la communication et enfin à développer, notamment grâce à TV5, sa présence dans le paysage audiovisuel international.

Les états membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie

francophonie.org

49 États et gouvernements membres

Belgique – Bénin – Bulgarie – Burkina Faso – Burundi – Cambodge – Cameroun – Canada – Canada/Nouveau-Brunswick – Canada/Québec – Cap-Vert – Centrafrique – Communauté française de Belgique – Comores – Congo – Congo (Rép. démocratique du) – Côte d'Ivoire – Djibouti – Dominique – Égypte – France – Gabon – Guinée – Guinée-Bissao – Guinée équatoriale – Haïti – Laos – Liban – Luxembourg – Madagascar – Mali – Maroc – Maurice – Mauritanie – Moldavie – Monaco – Niger – Roumanie – Rwanda – Sainte-Lucie – Sao Tomé-et-Principe – Sénégal – Seychelles – Suisse – Tchad – Togo – Tunisie – Vanuatu – Vietnam.

4 États associés

Albanie – Andorre – Grèce – Macédoine.

10 États observateurs

Arménie – Autriche – Croatie – Lituanie – Géorgie – Hongrie – Pologne – Slovaquie – Slovénie – République tchèque.

8

« La Francophonie est une prise de conscience effective de notre solidarité naturelle et de notre fraternité, nées d'une approche analogue des affaires du monde à l'aide d'un même instrument, la langue française ».

Abdou Diouf, 1986

« La Francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ».

Léopold Sédar Senghor, 1965



Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6 rue des Pyramides, 75001 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 15 73 00

Télécopie : 33 (0) 1 40 15 36 76

Courriel : dgfff@culture.gouv.fr

www.dgff.culture.gouv.fr